

## CONFERENCE DE COOPERATION REGIONALE DE L'OCEAN INDIEN

Le 08 et 09 novembre 2012

CINE PALMES SAINTE MARIE LA REUNION

### **A. Synthèse des travaux de l'atelier 1 sur la coopération**

**décentralisée** animé par Pierre Lahaye, conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores.

L'Agence Française de Développement a présenté sa politique relationnelle et conventionnelle avec les acteurs de la coopération régionale de la zone océan indien. Le contexte de crise ne semble pas avoir altéré significativement les engagements pris par les territoires même si les situations politiques spécifiques doivent être prises en compte dans toutes les démarches (la crise malgache, la revendication des Comores sur Mayotte). La signature d'une convention AFD - région Réunion - département Réunion et Association des maires de la Réunion est une initiative qui permettra l'accompagnement des entreprises, la coordination des fonds et l'amélioration entre l'offre et la demande de coopération. La coopération décentralisée entre Mayotte et la Réunion est bien effective mais a encore de grandes possibilités à exploiter. Il a également beaucoup été question de coopération internationale.

### **B. Synthèse des travaux de l'atelier 2 sur la coopération policière et judiciaire animé par Philippe Leyssene,**

*ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'Océan indien.*

L'ambassadeur met en avant l'annuaire de coopération régionale qui recense les activités de coopération mis en place à la Réunion. La France a tout intérêt à consolider les actions menées par Réunion et Mayotte.

Pour ce qui concerne la coopération policière, nous devons procéder à un diagnostic régional en matière de sécurité pour avoir une vision des risques. Il est nécessaire de mettre en place des outils d'anticipation, de développer les outils qui sont insuffisants ou qui font défaut.

Concernant l'entraide judiciaire, il s'agit de développer une stratégie d'influence dans la zone. L'ouverture de Mayotte et de la Réunion à son environnement implique multiplier les échanges, les flux de personnes et donc les risques. Nous devons avoir une parfaite connaissance du droit des pays de notre zone et des procédures judiciaires (de la famille etc). Nous devons rapidement mettre en place un réseau.

**C. Synthèse des travaux de l'atelier 3 consacré à la coopération éducative** présentée par *Mostafa Fourar, recteur, chancelier des universités de la Réunion.*

Le conseil de la coopération éducative créé en 2010 est une instance de concertation qui contribue au rayonnement de la France dans un paysage multilinguistique, à l'amélioration et au pilotage des performances de son système éducatif. Il y a nécessité d'accroître les partenariats entre établissements de la zone océan indien ainsi que faciliter la mobilité des jeunes. En matière d'enseignement agricole, il conviendrait de fédérer les établissements de France (Réunion et Mayotte) avec l'Afrique du sud et Madagascar dans un premier temps puis étendre le réseau aux autres pays de la zone par la suite.

Nous devons améliorer et renforcer l'accueil des étudiants étrangers dans nos établissements français, inciter nos étudiants à la mobilité (par le biais d'un programme Erasmus adapté) et accroître la notoriété de nos universités. Les ministères voisins doivent être associés aux réflexions.

**D. Synthèse des travaux de l'atelier 4 sur les outils au service de l'ouverture économique** *présentée par Thierry Devimeux, SGAER préfecture de la Réunion.*

Le continent africain, en particulier la cote sud-est connaît une forte croissance économique et fait l'objet de convoitises des pays de l'Asie (inde, chine). La Réunion a un savoir faire industriel et un potentiel d'innovation lui permettant de s'ouvrir dans le monde. Il y a une complémentarité économique, humaine et intellectuelle dans le cercle des îles de l'océan indien, qui partagent la même histoire et le même destin. Cette complémentarité permettra de conquérir de nouveaux marchés par une mutualisation des moyens.

Cependant, il ya un besoin de remise à niveau normatif. Madagascar peut devenir un grenier, Mayotte est le carrefour de l'inter-culturalité, la Réunion a une forte capacité industrielle et d'innovation, Maurice et Seychelles qui se sont positionnés sur un tourisme durable...

Le cercle des pays qui bordent l'océan indien, l'Afrique, la péninsule arabe et l'Inde sont des pays à fort potentiel de développement, émetteurs de touristes qui peuvent être consommateurs des produits que l'OI peut exporter. Ils peuvent être des bailleurs de fonds car la maîtrise du savoir faire que l'on a peut les intéresser.

L'AFD jouera un rôle important dans la facilitation de flux. La cherté des transports est un probleme récurrent des pays de la zone qui demandent un passeport d'affaire pour faciliter le déplacement des hommes d'affaire. Nos investissements doivent être conçus pour exporter dans le monde, à l'exemple de Maurice qui a osé et a créée une industrie ouverte sur le monde. Nous avons une capacité de sous-traitance, les économies peuvent être référencées comme représentants de grands groupes internationaux. Les acteurs économiques demandent une gouvernance publique-privée pour piloter la stratégie de développement de coopération régionale.

**E. Présentation des attentes la Commission de l’Océan Indien vis-à-vis de la Réunion** *par Jean Claude de l’Estrac, secrétaire général de la Commission de l’Océan Indien.*

Il paraît essentiel de mutualiser nos moyens pour la promotion de l'indoceanie issu d'un métissage pluriculturel. Le SG de la COI demande la création d'un conseil de la coopération régionale. Il y a des projets en cours de discussion au sein de la COI qui doivent être soutenu par les acteurs publics et privés:

- la desserte maritime intra régionale,
- la desserte aérienne,
- le projet de télévision régionale,
- le projet de sécurité alimentaire.

Pour concrétiser les actions qui ont fait l’objet des discussions lors du séminaire AFD et de la conférence de coopération régionale, une convention de partenariat fut signée entre le pôle emploi et ladom. Puis, une convention entre le Conseil régional de la Réunion, le Conseil général de la Réunion, l’AFD et l’Association des maires de la Réunion. Cette initiative jouera un rôle majeur dans le développement solidaire des pays de la zone.

**Conclusion de Monsieur Victorin Lurel, Ministre des Outremer**

Ces journées ont permis de réfléchir sur les moyens d'une meilleure insertion durable de nos outremer dans leur environnement régional qui partage souvent la même histoire, la même langue.

Il est impératif de mettre en place des partenariats gagnants-gagnants de Mayotte et la Réunion tout en permettant aux autres territoires de se développer. Le Ministre sera au cotés de la COI pour renforcer ses actions en favorisant une présence plus importante de la Réunion. Le Ministre des affaires étrangères français soutient les actions d'insertion des outremer dans leur environnement régional immédiat. Les projets tels que le défi des îles vanilles qui consiste à mettre en commun leurs moyens pour développer le tourisme dans la zone auront tout leur soutien.

- D’ores et déjà des propositions encourageantes tels que la suppression des visas de courts séjours pour les ressortissants

d'Afrique du sud pour aider l'augmentation du flux touristique seront bientôt mises en application.

- La création de l'association des riverains de l'océan indien ou la comesa - association de commerce du sud-est africain seront des moyens de dynamiser la zone Océan indien.
  - La Réunion aura ses délégués dans les ambassades des pays proches.
- 
- La coopération régionale est un outil de sortie de la crise actuelle ; Ces projets reçoivent et continueront à recevoir le soutien des ministères. C'est une ambition pour les 3 océans.
  - Les élus locaux pourront recevoir l'accompagnement de leurs ambassades et ministères dans les négociations.
  - L'union européenne apporte sa contribution au développement à travers ses fonds FED/ FEDER.
  - L'AFD occupe une position centrale, elle a su bâtir un cadre stratégique dans la coopération régionale.
  - La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion, les préfets, le recteur, les ambassadeurs, le conseil régional et général de la réunion, tous œuvrent dans un sens commun pour le développement de la zone océan indien à travers une politique de coopération régionale forte.

Le Ministère des Outremer et le Ministère des affaires étrangères travaillent pour trouver une solution aux relations franco-comoriennes concernant la question de Mayotte, avec la reprise du GTHN prochainement pour permettre à Mayotte d'occuper toute sa place dans la zone OI, et ce dans l'intérêt de tous.

République Française



**ALLOCUTION DE M. Daniel ZAÏDANI,  
Président du Conseil général de Mayotte  
Conseiller général de Pamandzi**

**À l'occasion de la Conférence de  
COOPERATION REGIONALE DE L'OCEAN-INDIEN**

**Les 08 et 09 novembre 2012  
au CINE PALMES à Ste-Marie de La Réunion**

**L'honneur m'est fait de partager avec vous ces deux journées dédiées à la coopération régionale indocéanique et je souhaite pour commencer en remercier les organisateurs.**

**Monsieur l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone de l'océan-indien et président de la conférence,**  
**Messieurs les ambassadeurs de France dans la zone,**  
**Messieurs les préfets, de la Réunion, des TAAF, de Mayotte**  
**Monsieur le président du Conseil régional de La Réunion,**  
**Madame la présidente du Conseil général de La Réunion,**  
**Monsieur le Conseiller économique et social,**  
**Monsieur le Président du Conseil économique et social,**  
**Mesdames et Messieurs les élus,**  
**Monsieur le secrétaire général de la COI,**  
**Mesdames et Messieurs,**

**Nous voici donc tous réunis pour la restitution des travaux que nous, institutions partenaires, avons pu entreprendre au cours des derniers mois.**

**La période que nous traversons est marquée par une crise économique mondiale particulièrement sévère et persistante. Les répercussions de cette crise se font sentir en France, en Europe, mais aussi dans notre région, l'Océan-indien.**

**Vous le savez, Mayotte a traversé une crise sociale majeure il y a tout juste un an.**

**Ce mouvement contre la vie-chère a été la manifestation d'une colère de notre population face à une situation économique et sociale dégradée et qui leur semble bloquée. L'espoir d'un développement existe, mais il peine à trouver sa voie, et à se matérialiser. Ce mouvement exprimait une impatience, une forme de défiance. Mais il portait aussi un message, une volonté issue de la société civile mahoraise : être écoutée et entendue.**

**Chaque année, 6000 jeunes mahorais se présentent aux portes des entreprises privées et des administrations publiques à Mayotte au ailleurs. Ils esperent être embauchés et avoir ainsi les moyens d'une vie décente. Les moins de 21 ans représentent vous le savez, 60% de la population locale.**

**Dans ce contexte d'urgence sociale et d'appel au développement économique, la coopération régionale n'est pas une piste à négliger. C'est même une voie qui ouvre des perspectives porteuses de nombreux espoirs pour les pays et collectivités de la zone. Mayotte, et l'institution que je présente en ont pleinement conscience.**

**Le Conseil général de Mayotte s'est mobilisé au cours de ces derniers mois. En renforçant les échanges culturels, éducatifs, sportifs, économiques, politiques. En soutenant le partage de savoir-faire entre les hommes et femmes de**

**l'Océan-indien désireux de tirer notre région vers le haut. Notre action se met au service du développement d'un climat harmonieux et apaisé, empreint du plus grand respect inter culturel.**

**Le bilan des actions de coopération régionale auxquelles Mayotte a pris part ou que notre département a initiées illustre notre engagement. Je vous livre ici les éléments suivants.**

**Tout d'abord en matière de formation et d'éducation.**

**Avec les régions malgaches, nous avons mis en œuvre un chantier école, réunissant des jeunes malgaches et mahorais. Ce chantier a permis la rénovation d'un bâtiment de l'université de Diégo-Suarez dédié au laboratoire de recherche informatique.**

**Sur le plan mobilité formation extérieure, une formation de jeunes mahorais a été mise en place à Diana, par le biais du GRETA, et ce en collaboration avec le centre de formation touristique et hôtelière de Nosy-Be.**

**De même, en partenariat avec le lycée agricole de Coconi de Mayotte, nous avons envoyé des stagiaires en formation professionnelle et agricole respectivement à Diégo-Suarez et en Grande-Comores.**

**En matière d'échanges culturels, sportifs, d'éducation et prévention environnementales, nous avons pu introduire**

**des actions fortes sur des régions considérées pilotes telles Diana et Boeny. Je le rappelle ici, il s'agit des deux régions avec lesquelles nous avons une convention cadre et nous sommes en phase d'étendre notre action dans d'autres régions malgaches.**

**Par ailleurs, avec la région Diana, nous avons apporté un appui institutionnel en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.**

**Dans l'ensemble des régions comoriennes, nous avons pu mener à terme les travaux de valorisation des archives comoriennes et de rénovation du service du patrimoine. Nous avons aussi réalisé, en partenariat, le concours des talents franco jeunes de l'océan-indien, des échanges sportifs réservés aux personnes handicapées et personnes valides dont la formation des cadres techniques. D'autres échanges éducatifs et culturels ont pu y avoir lieu.**

**Pour nos actions effectuées hors zone concentrique de l'océan-indien, toujours dans le cadre de la coopération décentralisée, notre contribution a été aussi forte.**

**Le département de Mayotte s'est engagé, sur ses fonds propres, hors enveloppe de coopération régionale, dans ces actions de partenariat, d'amitié et de co-développement dans la zone de l'océan-indien.**

**Mais, il semble évident que le soutien au co-développement de la zone ne saurait passer par les seuls**

**crédits alloués à la coopération régionale. Nous devons également trouver d'autres leviers en s'interrogeant sur nos tissus économiques, nos atouts, nos complémentarités, nos flux commerciaux.**

**A ce titre, nous prenons la mesure de l'espace dans lequel se construit la coopération pour notre région Océan-indien. Nos regards se tournent tout d'abord vers nos voisins immédiats : Madagascar et L'union des Comores.**

**Le développement de nos relations avec La Réunion, Maurice et Les Seychelles constitue aussi une priorité stratégique. Mais, quand nous pensons coopération régionale, nous embrassons aussi un environnement bien plus large. Et cet ensemble comprend l'Afrique de l'Est, l'Inde et même les pays de la péninsule arabe. Il s'agit d'un espace qui a une histoire et qui a permis un brassage exceptionnel. Particulièrement sur ce véritable carrefour qu'est Mayotte.**

**Aujourd'hui, notre département est aussi un territoire en mutation. Nous avons de nombreux projets en cours, qui auront des impacts structurants sur le rôle que nous jouerons dans les prochaines décennies dans la Région. Notre aéroport est en travaux pour se moderniser. Nous avons une procédure d'attribution en cours pour la délégation de service public du port de Longoni. Nous avons beaucoup avancé dans l'étude de nos sites touristiques majeurs à développer.**

**Nous savons que le développement de nos capacités logistiques est d'une importance vitale pour notre économie et pour les Mahorais, et ces dossiers ont toute notre attention.**

**Je souhaite toutefois rappeler un chiffre, selon moi emblématique du défi qui s'offre aujourd'hui à notre coopération régionale. Ce chiffre concerne Mayotte, mais il a, vous le verrez, une portée plus large.**

**Sur les près de 400 M€ d'importations réalisées à Mayotte en 2011, seuls 18 M€ - soit moins de 5% - sont en provenance de pays de la zone Océan-indien et d'Afrique de l'Est. Ceci nous ramène à une réalité, les échanges économiques au sein de notre espace régionale ne sont pas à la hauteur de notre ambition. Ils sont faibles en volume et en valeur.**

**Je fais ce constat à regret, car je partage comme vous l'idée que notre aire régionale a un formidable potentiel de développement et de coopération économique. Néanmoins, ce chiffre doit nous amener à nous questionner. Il est aussi un appel à l'innovation et à l'ouverture.**

**Je saisis l'occasion de ce mot - « l'ouverture » - pour évoquer deux sujets qui bien que délicats méritent toute notre attention à ce moment présent.**

**D'abord je dénonce la persistance des prix trop élevés dans le domaine du transport aérien , non seulement entre**

**Mayotte et Paris mais aussi Mayotte et son environnement Régional.**

**Par ailleurs, Mayotte va devenir en janvier 2014 une Région ultrapériphérique de l'Union Européenne puisque le principe a été juridiquement acquis. C'est une chance pour notre développement régional et aussi un véritable changement de statut pour notre territoire. Après être devenu un département Français en mars 2011, nous sommes actuellement mobilisés par le processus d'application du droit commun à Mayotte.**

**Aussi ; je me réjouis d'avance pour cette ouverture sur un espace et sur des institutions qui porte de nombreux espoirs pour notre avenir.**

**Mais, alors que Mayotte sera bientôt considérée comme la deuxième région ultrapériphérique de l'océan indien, nous ne sommes pas encore représentés, en notre nom, au sein d'une institution essentielle pour penser notre économie, notre environnement, notre société au sein de notre Région. Je parle bien sûr de la Commission de l'Océan-indien.**

**Mayotte, qui se prépare à devenir une RUP, doit, j'en suis sûr, rejoindre cette institution et y apporter sa contribution. Il faut, je le dis avec conviction, donner une voix à Mayotte au sein de la COI. Nous permettre d'exprimer notre parole et nos propositions. Ceci afin de contribuer au**

développement de la zone et de définir ensemble nos stratégies économiques. Je le regrette, moins de 5% de produits importés de la zone, ce n'est pas acceptable, alors que 60% proviennent de la métropole.

La COI est pensée à notre échelle régionale, pour répondre à nos problématiques spécifiques. Les Mahorais et la Collectivité qui les représente sont légitimes pour prendre part à ces travaux.

Je n'ignore pas le contexte diplomatique et géopolitique parfois difficile de notre aire régionale. Toutefois, les querelles du passé doivent être dépassées afin d'être transcendées par l'intérêt général.

Moi, en qualité de chef de l'exécutif du Département, je m'intéresse non pas aux 50 dernières années mais plutôt aux 30 prochaines années car toutes les décisions que nous prenons aujourd'hui ou pas engagent les générations futures.

Regarder en arrière, c'est hypothéquer l'avenir. Et l'avenir de Mayotte ne doit plus être hypothéqué. Mayotte est française. Il y a une page qui doit s'achever de se tourner.

L'Union des Comores sera un partenaire stratégique de Mayotte pour accroître nos échanges au sein de la zone.

**Nous soutiendrons à notre niveau le développement économique de nos voisins. Et, Les Comores et Madagascar sont nos voisins les plus proches.**

**Donner un statut et une voix propre à Mayotte au sein de la COI élargira l'espace de discussion, ouvrira de nouvelles perspectives.**

**Car le co-développement régional est pour Mayotte d'une importance vitale. C'est notamment l'invitation des banques privées à l'accompagnement de nos politiques d'investissement dans ces zones qui en ressentent le besoin.**

**Une banque d'investissement estampillée coopération régionale de l'océan-indien, à l'instar du même dispositif d'Etat français à l'endroit de certains de ses territoires d'outre-mer, pourrait être imaginée. Ce serait un outil formidable du développement du secteur marchand, et donc un soutien à la création d'emplois. Nous avons une large coïncidence d'approche: créer une compagnie aérienne commune, une compagnie maritime commune, ou encore une chaîne de télévision régionale.**

**La banque et les régions concernées pourraient aussi créer des plateformes communes d'accueil des entreprises répondant à leurs besoins de renforcement de financement en matière de prêts, de garanties, de fonds propres.**

**Car bien des entreprises souffrent, à ce jour, des exigences en matière de garanties financières des banques commerciales locales.**

**Cette coordination pourrait intervenir aussi dans le domaine de l'innovation, dans le soutien au développement des talents et compétences humains s'agissant des porteurs de projets économiques ou industrielles.**

**Je vous rappelle que Mayotte jouit d'un atout linguistique majeur dans la région. A Mayotte, en plus du français qui est parlé par plus de 20 millions de personnes dans la zone océan indien, nous parlons le shimaoré, une langue bantoue qui nous donne accès à un ensemble linguistique majeur du continent africain.**

**En effet, le swahili est parlé par plus de 50 millions de personnes en Afrique de l'est, le malgache qui est parlé par la moitié des mahorais nous ouvre des possibilités d'échanger avec un pays, Madagascar, qui a vocation à être un jour, le géant économique de la zone océan indien.**

**Je n'oublierai pas l'arabe qui a plus d'une centaine de millions de locuteurs dans le monde et avec lequel de nombreux mahorais ont un lien si étroit avec la civilisation islamique.**

**Toutes ces langues sont un atout évident pour les échanges commerciaux et économiques contributifs à la richesse culturelle qu'aucun autre département ne présente.**

**Nous devons donc les mettre au service de notre ambition pour Mayotte au sein de la région.**

**A ce titre, lors du conseil d'administration du Centre Universitaire de Formation et de Recherche du vendredi 02 novembre 2012, nous avons validé l'orientation pédagogique de l'université pour les années 2012-2016. Nous l'avons marqué en lui conférant notamment une compétence recherche dans le domaine linguistique et biodiversité maritime, ceci, en conformité avec la volonté politique du territoire qui conduira inéluctablement le centre universitaire à avoir un rôle majeur avec nos voisins directs que sont les Comores et Madagascar.**

**Pour conclure, la coopération régionale est le levier sur lequel reposera notre croissance économique demain.**

**Les économies de la Région doivent devenir complémentaires. Nos échanges sont limités aujourd'hui, demain ils s'intensifieront.**

**Si nous le souhaitons vraiment, si nos efforts sont constructifs, que nos modes de gouvernance respectent la voix de chacun, nous y parviendrons ensemble.**

**Et je profite de l'occasion pour émettre un vœu auprès de l'assistance : il conviendrait que la prochaine conférence puisse s'organiser à Mayotte, afin que chaque territoire puisse prendre conscience du rôle incisif de la coopération régionale pour notre propre développement.**

**Je vous remercie pour votre attention et nous souhaite à tous de bons travaux en faisant de cette conférence une réelle opportunité d'ambition et d'ouverture au service de notre région indocéanique.**